



Lettre d'information STOP LINKY N°1 Aout 2016

Collectifs Stop Linky Presqu'île de Crozon et Chateaulin/Porzay
Des citoyens qui s'informent et vous informent!

Ne vous laissez pas intimider : vous pouvez refuser Linky! Voici pourquoi et comment

Linky c'est quoi?

Linky est le nouveau compteur d'électricité, dit communicant car il peut recevoir des ordres de l'opérateur ENEDIS (Ex ERDF) et envoyer des informations comme la puissance consommée à un instant donné. **Il est peut être déjà chez vous ou vous sera proposé dans peu de temps! ON A LE DROIT DE REFUSER!**

Pourquoi s'opposer au Linky?

Pour protéger notre santé: Linky fonctionne en CPL (Courant Porteur en Ligne), c'est-à-dire par injection de fréquences bien plus hautes que celle du courant électrique 50Hz, qui vont rayonner le long de nos câbles électriques et dans tous nos appareils, ampoules, branchés sur le secteur. De plus, pour récolter les données du compteur, des concentrateurs avec des antennes émettrices sont installés sur les poteaux électriques de nos campagnes et dans nos transformateurs de quartiers. Ces fréquences sont classées comme « cancérogènes possible » classe 2B par l'OMS depuis mai 2011 et sont responsables de troubles de santé chez de plus en plus de personnes reconnues électrosensibles. **Linky va augmenter les rayonnements électromagnétiques dans notre environnement sans aucune possibilité de s'en protéger!**

Pour protéger notre vie privée: Linky va permettre aux opérateurs de recueillir des données personnelles et d'innombrables informations, utilisables à des fins commerciales ou autres...La CNIL n'a autorisé un enregistrement de données que toutes les 10 minutes...La Ligue des Droits de l'Homme demande un moratoire et considère que « *les informations qu'il collecte constituent une intrusion dans la vie privée* ».

Pour préserver notre porte monnaie: Linky va faire gonfler nos factures, car étant plus sensible il disjonctera facilement, nous obligeant à prendre un abonnement plus puissant donc plus cher! De plus nos futures factures seront exprimées et calculées en KVA et non plus en KWh, ce qui **aura pour conséquence d'augmenter nos factures d'électricité de 15 à 30%!**

Parce qu'il est inutile...pour nous: Linky n'apporte aucun avantage au consommateur! Mais permettra à ENEDIS de devenir un opérateur du Big Data: « *Nous sommes désormais un opérateur de Big Data qui va bientôt gérer 35 millions de capteurs connectés* » Mr Monloubou PDG ENEDIS au JDN 11/07/2016

Linky est-il obligatoire?

La réponse du Ministre de l'Ecologie à un certain nombre de courriers est claire: l'obligation vaut pour l'opérateur et non pour l'utilisateur! « *...l'article 27 de la loi, en application de la Directive européenne relative à l'efficacité énergétique, prévoit des sanctions pour les gestionnaires de réseaux de distribution s'ils ne respectent pas les dispositions législatives relatives au comptage évolué. Il ne s'agit en aucun cas de sanctions pour le consommateur.* » **NON! Linky n'est pas obligatoire. Continuons à faire acte de bon sens et de résistance citoyenne!**

Toutes les menaces invoquées par ENEDIS et ses sous-traitants (amendes, coupures d'électricité...) et relayées récemment par la presse locale sont totalement infondées et ne servent qu'à intimider des personnes désinformées pour un passage en force!

En pratique comment refuser Linky?

Envoyez votre lettre de refus en RAR : ENEDIS .Service compteurs LINKY BP5. 56855 CAUDAN Cedex., avec copie au maire de votre commune. Copie à l'adresse de l'entreprise de pose (sur le courrier ENEDIS reçu) Demandez un modèle de lettre aux collectifs ou téléchargez le sur les sites référencés ci-dessous.

Vous recevrez une réponse d'ENEDIS disant qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter et qu'ils vont vous contacter prochainement pour la pose. Vous pourrez être appelé, voire « harcelé » au téléphone par le sous-traitant chargé de la pose (Atlantech, Solutions 30 , Energy 30 ..) si votre compteur est à l'intérieur , pour une prise de rendez-vous. RESTEZ FERME et répondez: « **J'AI DIT NON AU LINKY !** ».

Si votre compteur est situé à l'extérieur, la lettre RAR ne vous protégera pas.: certains poseurs passent en force (A Cast, même en présence du maire qui protestait, un compteur a été posé devant les gendarmes appelés par ENEDIS !). Il faut donc être astucieux : trouvez un moyen de bloquer l'accès au compteur et signalez votre refus en votre absence. Proposez un RDV comme pour un compteur à l'intérieur : collez votre lettre de refus dessus et laissez un N° de Tel où vous joindre, et alors répondez : « **J'AI DIT NON AU LINKY !** »

QUE FAIRE EN CAS DE POSE FORCEE?

Nous vous invitons à exiger dans un courrier RAR à ENEDIS, avec copie au maire de votre commune et au Syndicat d'électricité (SDEF), le rétablissement de votre ancien compteur et à le médiatiser dans la presse locale.

La Ligue des Droits de l'Homme, section Presqu'île de Crozon, vous demande de lui signaler toute pose forcée, en violation de nos droits essentiels de liberté au sein de notre lieu privé. Contact: :

LDH Presqu'île de Crozon . ULAMIR Résidence du Cré BP 36 . 29160 CROZON

ldhpresquilecrozon@ldh-france.org Tel 06.81.54.28.36

*« ...on n'est pas habilité
à forcer la porte des
clients pour ceux qui,
in fine, ne voudraient
pas nous ouvrir ou qui
résistent... »
Mr Monloubou. PDG
ENEDIS. 2 février
2016. Assemblée
Nationale*

Point sur la fronde Stop-Linky

Au plan national:

229 communes se sont déjà positionnées contre le Linky, dont la ville de CAEN, souvent sous forme de moratoire dans l'attente des résultats de l'étude de l'ANSES .

Plusieurs procédures ont été lancées au tribunal administratif contre des communes soit par les préfets, soit par ENEDIS .

Des réunions publiques et des collectifs se multiplient dans toute la France.

Un million de compteurs auraient été installés à fin juin selon ENEDIS...mais nous ne pouvons avoir aucune statistique fiable concernant le **pourcentage de refus...qui serait important au vu des moyens mis pour contrer l'opposition à ces compteurs!**



POUR NOUS CONTACTER:

Collectif Presqu'île de Crozon:

06.67.10.83.12. ou sur Facebook:

STOP LINKY-PRESQU'ILE DE CROZON-29

Stop-linky-crozon@listes.infini.fr

Collectif Chateaulin/ Porzay:

06.68.24.86.97

Stoplinky-chateaulinporzay@orange.fr

CONTINUEZ A VOUS INFORMER:

<http://refus.linky.gazpar.free.fr/>

Modèles de lettres de refus:

Sites des associations: PRIARTEM et ROBIN DES TOITS

Facebook Stop Linky Finistère

<http://stop-linky-finistere.blog4ever.com/>

Au plan local:

De nombreuses réunions publiques ont eu lieu: Camaret, Lanvéoc, Roscanvel, Argol, Telgruc, St Nic, Plonévez-Porzay, Crozon, Cast.

Les pétitions qui circulent récoltent des centaines de signatures !

Une manifestation Stop Linky a eu lieu à Brest le 7 mai et a rassemblé 250 personnes.

Plonévez-Porzay et Cast ont demandé un moratoire **...qui n'est pas respecté par ENEDIS!**

Une lettre a été adressée par tous les collectifs du Finistère le 21 juin au SDEF afin de lui demander de suspendre le déploiement sur le territoire

Une manifestation a eu lieu à Chateaulin le 28 juin, lors d'une réunion d'ENEDIS avec les maires de l'AMF du Finistère .

D'autres réunions publiques sont prévues à la rentrée pour continuer d'informer nos concitoyens.